

Votants : 78

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 8 novembre 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 15 novembre 2021

RESSOURCES HUMAINES - SENSIBILISATION DES AGENTS AUX RISQUES ROUTIERS

Titulaires présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Valérie BELY-VOLLAND, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Yann JEZEQUEL, Gérard LABORDERIE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Bastien MARCHIVE, Sébastien MATHIEU, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Agnès RONDEAU, Noëlle ROUSSEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Méлина TACHE, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jean-Michel BEAUDIC à Christian BREMAUD, Jacques BILLY à Johann SPITZ, Sophie BOUTRIT à Nicolas VIDEAU, Gérard EPOULET à Yann JEZEQUEL, Guillaume JUIN à Christine HYPEAU, Lucien-Jean LAHOUSSE à Jérôme BALOGE, Elmano MARTINS à Dominique SIX, Philippe MAUFFREY à Séverine VACHON, Lucy MOREAU à Elisabeth MAILLARD, Rose-Marie NIETO à Florence VILLES, Franck PORTZ à Sophie BROSSARD, Nicolas ROBIN à François GUYON, Philippe TERRASSIN à Romain DUPEYROU, Lydia ZANATTA à Marie-Paule MILLASSEAU.

Titulaire absente suppléée :

Marie-Christelle BOUCHERY par Patrice VIAUD.

Titulaires absents :

François BONNET, Patricia DOUEZ, Richard PAILLOUX.

Titulaire absente excusée :

Sophia MARC.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Dominique SIX

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 15 NOVEMBRE 2021

RESSOURCES HUMAINES - SENSIBILISATION DES AGENTS AUX RISQUES ROUTIERS

Monsieur **Gérard LABORDERIE**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Dans le cadre de la démarche de management de la santé sécurité au travail, l'action de sensibilisation des agents aux risques routiers est renouvelée pour 2021 et s'est déroulée les 28 et 29 septembre derniers. Cette action est commune entre la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN), la Ville de Niort (VDN) et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Elle a vocation à être reconduite dans les prochaines années.

L'objectif principal de cette action est la diminution des accidents liés à la route en vue de réduire leurs conséquences humaines et financières.

Le budget global alloué à cette action annuelle de sensibilisation est estimé à 34 000 euros, comprenant les frais de logistique, le coût du prestataire et les frais de personnel affectés à cette manifestation. Cette action s'inscrivant dans le Plan Départemental de Sécurité Routière (PDSR), la Préfecture des Deux-Sèvres la subventionne partiellement.

Dans ce cadre, la Ville de Niort sera la gestionnaire du budget en dépenses et en recettes. Le coût net prévisionnel de 4 034 euros (déduction faite de la subvention attribuée par la Préfecture des Deux-Sèvres et des frais de personnel qui ont été valorisés) est ensuite partagé au prorata du nombre d'agents sensibilisés par chacune des collectivités. La manifestation s'est déroulée les 28 et 29 septembre 2021, pour un coût de 1 815 € pour la CAN.

Il convient donc d'établir une convention afin de fixer ces modalités de financement.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve la convention entre la Ville de Niort, la Communauté d'Agglomération du Niortais et le Centre Communal d'Action Sociale, pour fixer les modalités de financement de l'action de sensibilisation des agents aux risques routiers, pour la manifestation des 28 et 29 septembre 2021,

- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à la signer ainsi que tous les documents y afférents.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 78

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Gérard LABORDERIE

Vice-Président Délégué